

Association pour la qualité de la vie
A Pléneuf-Val-André
A l'attention de Monsieur LEFEBVRE
Vice-Président
19, rue du Gros Tertre

22370 PLENEUF-VAL-ANDRE

Pléneuf-Val-André, le 7 février 2019

Direction Générale des Services

N/REF : JYL – AB/SP/070219-1

Dossier suivi par : Anaud BOCQUET

02.96.63.13.18 – dgs@pleneuf-val-andre.fr

Objet : réponse courrier aménagement du cœur de station

Monsieur le Vice-Président,

En réponse au courrier de votre vice-président, Monsieur Lefebvre, je vous rappelle que votre association a été associée aux travaux d'échanges, de réflexions et de co-construction mis en place pour le projet cœur de station.

Comité de pilotage, réunions publiques et deux mois de présentation des projets en salle du Conseil municipal pour recueillir les avis de nos administrés ont permis, comme je le dis régulièrement, de réaliser une méthode ouverte et exemplaire. A certains moments vous aviez d'ailleurs deux représentants de votre association à participer à ces différents travaux. Un seul représentant était prévu, je n'ai rien dit, constatant la bonne communication qui règne aussi chez vos membres.

Les consultations prévues auprès de divers leaders économiques touristiques et associatifs ont été menées par Monsieur Pellan.

J'ai pu constater les prises de positions ainsi que des contestations systématiques et l'absence de propositions de la part de vos représentants durant cette année de consultations.

Dans la suite logique de ce que je vous ai exprimé lors de notre dernière rencontre et dans le respect du cadre réglementaire, il ne me semble pas opportun de continuer à vous associer pour la consultation du futur concours d'architecte.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Jean-Yves LEBAS